

Ordre du jour et compte-rendu CA octobre 2022

Date: 21 octobre 2022

Présences: Jacques Savard, Donald Dryburgh, Daniel Plourde, Nelson Chabot, Guy Pagé, Jean-François Doré, Jean-Louis Fiset

Absent: Carole Pagé, Fannie Lamarche

1-Adoption de l'ordre du jour

Proposé par: Daniel Plourde, accepté à l'unanimité

2-) Présentation des nouveaux élus

Présentation des nouveaux élus sur le CA, soit madame Carole Paré et monsieur Nelson Chabot. Leur mandat débute le 1 novembre 2022 pour une période de 2 ans. Nelson et Carole, vous devrez faire suivre une photo de vous à Élane webmestre@arc-carillon.org
Remerciement à ceux qui terminent leur mandat, soit madame Fannie Lamarche et monsieur Jean-Louis Fiset.

Jacques va rencontrer Élane pour la mise à jour du site et la création des adresses @arc.carillon.org pour les nouveaux

Résolution 2022-10-21-2: Selon la constitution de l'association, il y a deux vice-présidents pour représenter les deux secteurs du lac. Monsieur Donald Dryburgh étant déjà le vice-président secteur Notre-Dame, il est proposé par Daniel Plourde que monsieur Jean-François Doré soit nommé vice-président secteur St-Ubalde. Accepté à l'unanimité.

3-) Retour sur l'AGA du 24 septembre

Monsieur Martin Desrosiers a été contacté et il accepte de procéder aux vérifications d'états financiers pour une autre année. Merci beaucoup Martin.

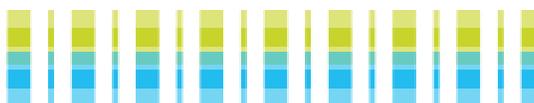
La création du groupe privé Facebook suscite de l'intérêt.

3.1 Réponse suite aux résolutions de l'AGA

Les deux municipalités ont accusé réception de nos deux demandes concernant les sels de déglacage et d'abat-poussières. Dans la réponse de la municipalité de Notre-Dame de Montauban, il y a confusion puisque que leur réponse contredit ce qu'il nous avait répondu en août. Le dossier est en suivi, la saison hivernale nous donnera la mesure de la mise en œuvre de nos recommandations.

La nature en héritage, un lac à protéger !

arc-carillon.org



4-) Résolution pour nomination d'un nouveau trésorier

Résolution 2022-10-21-4 : Il est proposé par Guy Pagé que monsieur Nelson Chabot soit nommé trésorier de l'association des résidents du lac Carillon (ARC) à partir du 1 novembre 2022.

Accepté à l'unanimité.

Résolution 2022-10-21-4.1: Il est proposé par Donald Dryburgh que monsieur Nelson Chabot soit administrateur principal des comptes de l'ARC, qui inclut le site accès D et qu'il soit autorisé à signer comme responsable. Accepté à l'unanimité.

Résolution 2022-10-21-4.2: Il est proposé par Jean-François Doré que monsieur Donald Dryburgh soit maintenue comme deuxième signataire pour les comptes de l'ARC. Accepté à l'unanimité.

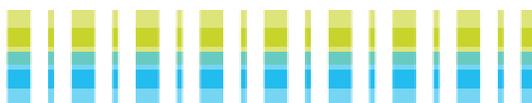
Résolutions 2022-10-21-4.3: Il est proposé par Nelson Chabot que le trésorier actuel dispose des documents de trésoreries pour ne conserver que ceux des 8 dernières années. Converser du 1 janvier 2014 à aujourd'hui. Accepté à l'unanimité

5-) Fonctionnement sans président officiel

Discussion autour du fonctionnement sans président officiel, le poste de président demeure ouvert à tous. Les CA seront convoqués par l'un des deux vice-présidents selon le besoin. On recommande 4 fois par an. Suite aux discussions et partages d'idées,

Résolution 2022-10-21-5: Il est proposé par Daniel Plourde que Jacques Savard soit nommé soutien administratif et communication pour l'association des résidents du lac Carillon. Il fera une mise à jour de ces dossiers en suivi auprès des membres du CA mensuellement et consultera le CA advenant une prise de position nécessaire de l'ARC dans les dossiers où il représente l'ARC. Il ne siègera pas sur le CA.

Accepté à l'unanimité.



6-) *Varia*

Les données de mesure pour le RVSL à été complétées pour la saison 2022. Elles ont été faites par monsieur Jean Sauvageau. Merci à Jean pour son implication. Jacques Savard va le contacter pour un suivi.

Jean-Louis Fiset nous demande si le journal des résolutions a été mis à jour sur le site réservé aux membres du CA. Après vérification, la dernière mise à jour date de 2021. Nous allons procéder à la mise à jour. Cependant, nous allons y inscrire que les résolutions que demandait des actions concrètes. Les résolutions d'acceptation d'ordre du jour étant déjà inscrites dans les procès verbaux ne seront pas réécrite.

Jacques va rencontrer Éline, notre webmestre , pour vérifier s' il manque des dossiers sur le site depuis qu'il est en poste.

6.1 *Dossier en suivi de l'ARC*

Carole Paré demande s'il y a une liste de dossiers en cours pour consultation. Il n'y a pas de liste officielle, les sujets étant traités et suivis au fur et à mesure lors des CA. Nous allons faire une liste des dossiers actifs et des dossiers répétitif pour faciliter le suivi et la transition.

6.2 *Demande aux associations pour budget municipalité St-Ubalde 2023*

Jacques nous présente la demande de la municipalité de St-Ubalde si nous avons des besoins financier particuliers pour notre lac en vue de la préparation de leur budget municipal 2023. C'est une demande qui est faite chaque année depuis 3 ans. Nous allons reconduire les demandes qui n'ont pas été complétées.

La fin de la rencontre a été proposée par GOOGLE MEET après 60 minutes.

Merci

Jacques Savard, président

